



Appel à contributions - Dossier Construction21

## Santé & bien-être dans nos bâtiments

[Construction21](#), média social du bâtiment et de la ville durable, lance en **décembre 2020** un dossier sur le thème de la santé et du bien-être dans nos bâtiments. La rédaction en chef sera assurée par [MEDIECO Conseil & Formation](#) et [l'Alliance HQE-GBC](#).

Vous êtes un(e) expert(e) ou un(e) professionnel(le) du bâtiment et/ou de la santé ou du confort et souhaitez partager votre expertise sur le sujet ?

Contribuez à ce dossier en proposant votre article et vos retours d'expériences en proposant vos sujets avant le 9 octobre !

### Le sujet

A l'heure où la crise sanitaire implique de repenser nos façons de travailler et d'habiter, construire des bâtiments confortables et respectueux de la santé constitue plus que jamais un enjeu majeur.

Alors que les professionnels sont de plus en plus sensibilisés à ce sujet, la connaissance des leviers et outils pour garantir la santé et le confort des occupants au sein des bâtiments demeure encore limitée.

Comment les bâtiments peuvent-ils répondre aux enjeux de santé ? Comment peuvent-ils accompagner au mieux les usagers tout au long de leurs parcours de vie ? Quelle contribution aux bien-être de leurs occupants, et comment la mesurer ?

Ce dossier mettra en lumière les bonnes pratiques et retours d'expérience d'acteurs engagés pour des bâtiments qui protègent et participent à la santé et du bien-être de tous.

### Thématiques abordées

- Numérique & Monitoring
- Qualité de l'air intérieur
- Confort visuel, environnement lumineux
- Acoustique, ambiances sonores

- Confort d'été/Confort thermique
- Démarches, labels et certifications dédiées à la santé et au bien-être
- Qualité de vie au travail, aménagement des bureaux, flex office....
- Logement : nouveaux modes d'habitat et d'habiter
- Seniors & établissements de soin
- Petite enfance, bien grandir dans les bâtiments
- Innover pour plus de santé

## Diffusion du dossier

---

Avec plus de 200 000 vues en 2019, les dossiers Construction21 connaissent un succès toujours plus important. Le dossier « Santé & bien-être dans nos bâtiments » publié sur Construction21 rassemblera une vingtaine de publications et sera publié progressivement sur deux à trois semaines. [+ d'info sur les Dossiers Construction21](#)

Le dossier fera l'objet d'une **médiatisation particulière** : mise en Une des articles sur Construction21, campagnes réseaux sociaux, communiqué de presse, émission spéciale sur Radio Immo. L'ensemble des études de cas décrivant des bâtiments, quartiers ou infrastructures exemplaires seront également reprises dans les newsletters de Construction21.

## Rédaction en chef

---

- Claire-Sophie Coeudevez, Directrice associée MEDIECO Conseil & Formation
- Simon Davies, Administrateur Alliance HQE-GBC & directeur de AIA environnement

## Coordination éditoriale

---

- Alice Dupuy, Construction21 – [alice.dupuy@construction21.fr](mailto:alice.dupuy@construction21.fr)
- Nathalie Sement, Alliance HQE-GBC – [nsement@hqegbc.org](mailto:nsement@hqegbc.org)

## Calendrier

---

- **Accord de principe** + sujet en 2-3 lignes à envoyer à [Alice Dupuy](#) **avant le 9 octobre 2020**
- Envoi des **articles complets** : **3 novembre 2020**
- Publication sur Construction21 : du 30 novembre au 18 décembre

### A propos de Construction21 :

Média social du secteur, **Construction21** diffuse gratuitement l'information et les bonnes pratiques du durable entre les acteurs des filières ville et bâtiment, notamment via ses trois bases de données de bâtiments, quartiers et infrastructures exemplaires.

Avec les Dossiers, Construction21 renforce son rôle d'influenceur du secteur et propose des articles de fond sur des sujets qui intéressent les professionnels du bâtiment et de la ville durable. Composés de contributions d'experts, les dossiers sont portés par un rédacteur en chef, membre de l'association, qui mobilise son réseau.

Avec plus de 550 000 vues depuis leur création en 2017, les dossiers connaissent un succès croissant.



## Les dossiers thématiques Construction21 Guide de rédaction

### **ELEMENTS A ENVOYER AVEC LE TEXTE :**

- Une (voire plusieurs) **image(s) d'illustration de bonne qualité** (photo, schéma, dessins)  
*Seules les images avec une bonne résolution pourront être diffusées. Merci de mettre en tête d'article ou en pièce jointe l'image qui servira de vignette sur le site de Construction21.*
- Les **liens URL** vers le site de votre société, et éventuellement vers les sources.
- **Les comptes Twitter/Facebook/LinkedIn**, à mentionner pour mieux relayer l'article sur les réseaux sociaux
- Afin d'être identifiés comme auteurs, merci aux contributeurs de créer leur compte Construction21 : <https://www.construction21.org/france/register.html>

### **Note sur le ton de l'article :**

- *Les articles ont vocation à présenter, dans la plus grande objectivité, des informations et des solutions durables. Tout contenu à caractère commercial et/ou promotionnel conduira à un refus de publication.*
- *La présentation d'une démarche d'entreprise est possible si celle-ci est transparente et apporte des éléments permettant d'enrichir les connaissances et les expériences liées à la thématique.*
- *Les communiqués de presse/dossiers de presse doivent être réécrits avant publication*

# Les dossiers thématiques Construction21

## Guide de rédaction

**FORMAT ENTRE 5 000 et 10 000 SIGNES**

Un titre court avec des mots clés

### [Dossier RE2020] #12 Les déclarations environnementales : le carburant de la RE 2020

[Dossier RE2020](#) [déclarations environnementales](#) [base INIES](#) [FDES](#) [PEP](#) [RE2020](#)



Publié par Nadège OURY

*Si les déclarations environnementales sont indispensables pour l'application de la future RE2020 et le calcul ACV d'un bâtiment, la bonne compréhension de leur utilisation est un enjeu fort. C'est une des missions de sensibilisation que s'est donné la Base INIES. Cet article propose ainsi des recommandations pour l'utilisation des données dans l'analyse de cycle de vie d'un bâtiment.*

Une image de bonne qualité

### Contexte

La Base INIES comporte plus de 2 500 déclarations environnementales (FDES et PEP) collectives ou individuelles. Néanmoins la mise en place de l'expérimentation E+C- préfigurant la réglementation environnementale 2020 a mis en lumière un besoin complémentaire de FDES pour certains produits de construction et de PEP de produits électriques et électroniques.

Pour répondre à cette demande, une méthodologie de calcul de données environnementales par défaut (DED) a été mise au point par les Ministères de la transition écologique et solidaire et de la cohésion des territoires.

Chapô introductif (4-5 lignes)

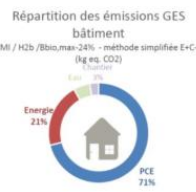
Des sous-titres toutes les 10-15 lignes

### Pourquoi est-il nécessaire de réaliser un calcul détaillé sur les lots techniques ?

Comme c'est déjà le cas pour les produits de construction avec les FDES, les équipements techniques disposent de PEP afin d'évaluer leur impact environnemental à l'échelle d'un projet. Lorsqu'on étudie le « poids carbone » des différents lots techniques comptabilisés dans l'indicateur Egés PCE pour les différentes applications, on constate que le poids du lot technique CVC (Chauffage, Ventilation et Climatisation) est très significatif.



Evitez plus de 2 niveaux de sous-titre



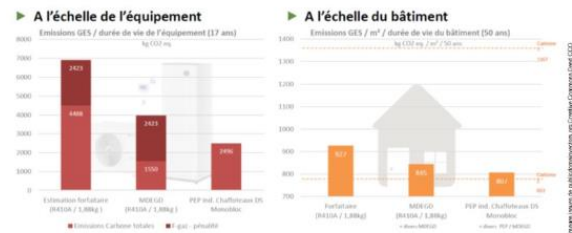
**TROP PETIT**

Répartition du poids « carbone » sur un exemple de maison individuelle (Source : Uniclimate)

Des photos, graphiques, infographies suffisamment grands

Une saisie détaillée du lot CVC permet donc d'affiner l'évaluation environnementale du bâtiment afin de respecter le ou les futurs seuils réglementaires « carbone ».

En réalisant une étude comparative sur un projet de maison individuelle, on constate que l'utilisation de PEP dans les logiciels d'ACV du bâtiment pour la saisie du lot CVC permet de diminuer significativement l'impact Egés PCE sans modification du cahier des charges du projet.



Renseigner les auteurs et leur poste/ titre

Un article signé Laurent Grignon-Massé (EDF - Direction Stratégie et Développement) et Nathalie Mougeot (EDF - Direction Commerce)

Ne pas oublier les crédits photos !

Crédit photo : ©EDF - BETC / FAVELL HEATHER

Contact : [alice.dupuy@construction21.fr](mailto:alice.dupuy@construction21.fr) – +33 1 56 26 90 04